



APPEL À COMMUNICATIONS – ACFAS 2020¹

Colloque 401

[Dénonciations publiques et intersectionnalité : impacts sur l'intervention, la prévention et la recherche dans le champ des violences faites aux femmes](#)

Lundi 4 mai 2020

Responsables :

- ◆ **Simon Lapierre**, professeur titulaire, École de service social, Université d'Ottawa
- ◆ **Michèle Frenette**, candidate au doctorat, École de service social, Université d'Ottawa et coordonnatrice du Collectif de recherche féministe anti-violence (FemAnVi)
- ◆ **Kharoll-Ann Souffrant**, étudiante au doctorat, École de service social, Université d'Ottawa
- ◆ **Véronica Gomes**, candidate au doctorat, département de sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM) et coordonnatrice du Réseau québécois en études féministes (RÉQEF)

Les violences faites aux femmes, particulièrement la violence sexuelle et la violence conjugale, ciblent un grand nombre de victimes tout en demeurant parmi les crimes les moins rapportés à la police (Benoit et al., 2015; Sinha, 2013). Plusieurs mouvements de dénonciation et campagnes de sensibilisation ont voulu mettre en lumière les barrières auxquelles sont confrontées les femmes survivantes de violences qui souhaitent dénoncer (par ex. : le mouvement #metoo, 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, etc.). Ces prises de parole publiques ont gagné en visibilité dans les dernières années. Elles ont facilité une conversation collective autour de ces enjeux sociaux d'importance. Néanmoins, beaucoup doit être encore fait pour mieux répondre aux besoins des femmes survivantes de violences, particulièrement celles vivant à la croisée de multiples systèmes d'oppression. Bien qu'ils soient embryonnaires, plusieurs écrits scientifiques avancent que les femmes vivant à la croisée de multiples systèmes d'oppression sont surreprésentées parmi les survivantes de violences au Canada, notamment les femmes autochtones, en situation de handicap, les femmes immigrantes et réfugiées, issues des communautés LGBTQ2S ou encore celles évoluant en contexte francophone minoritaire (Benoit et al., 2015). Au Québec, le mouvement féministe cherche à s'actualiser afin de prendre davantage en compte, tant dans la pratique que dans la recherche, les différences existant entre les femmes comme groupe social (Corbeil et al., 2018; Lopez, 2017; Pagé et Pires, 2015; Corbeil et Marchand, 2006). Enfin, plusieurs femmes sont dans l'impossibilité de prendre part à des campagnes de sensibilisation et des mouvements de dénonciation ou ne se sentent pas

¹ L'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop sont situées sur le territoire traditionnel non cédé de la Confédération des Abénakis et des Wabanakis.

concernées par celles-ci pour diverses raisons qui doivent être davantage documentées. Ainsi, ces éléments revêtent d'implications cruciales pour le travail social et les études féministes étant donné leurs liens étroits avec la prévention, la recherche, l'accompagnement et l'intervention auprès des femmes survivantes de violences.

Ce colloque est organisé conjointement par le Collectif de recherche féministe anti-violence (FemAnVi) de l'Université d'Ottawa et le Réseau québécois en études féministes (RéQEF).

Nous sollicitons des propositions de communications portant sur ces thématiques provenant à la fois d'étudiantes de cycles supérieurs, de professeures-chercheuses et de travailleuses, intervenantes et militantes issues du milieu communautaire.² De plus, nous reconnaissons les savoirs de personnes issues de groupes minorisés. Nous encourageons, y compris, mais non exclusivement, les femmes autochtones, racisées, les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, ou encore en situation de handicap à soumettre une proposition de communication.

Format des propositions:

Communications orales seulement d'une durée de 20 minutes (excluant la période de questions);

Titre (180 caractères maximum, espaces compris);

Résumé de la proposition (1500 caractères, espaces compris);

Noms et coordonnées des auteures

Critères de sélection des propositions :

Diversité des sous-thématiques et des perspectives pour le programme de la journée;

Présence de résultats de recherche (préliminaires ou finaux) ou de pratiques innovantes;

Démonstration claire de la communication à l'avancement des connaissances théoriques ou pratiques;

Qualité de la langue écrite (français)

Date limite de réception des propositions

21 février 2020

Date limite pour se créer un compte utilisateur sur acfas.ca :

6 mars 2020

Date limite pour bénéficier du tarif préférentiel d'inscription au congrès (inscription obligatoire)

12 avril 2020

Veillez envoyer vos propositions et questions à l'adresse courriel suivante : acfas2020@femanvi.org

Pour en savoir plus sur le 88^e Congrès de l'Acfas, consulter :

- [la section Informations utiles](#)
- [le programme préliminaire](#)



² Le féminin est utilisé ici de manière générique. Toute personne travaillant sur ces thématiques est invitée à soumettre une proposition de communication.